MYSTÈRE

Un avion a poursuivi « l'ovni » le 5 novembre, dans notre ciel

L'objet pourrait bien être le « furtif » américain ou un autre

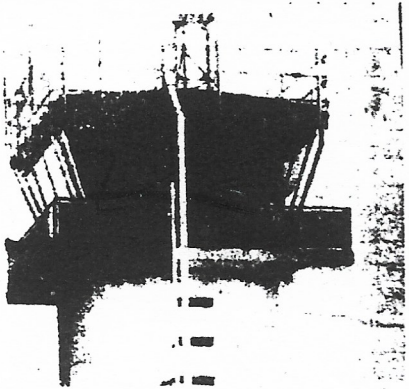

la tour de contrôle de Limoges

[illegible] novembre, vers 19 heures, [illegible] que des dizaines de [illegible] observaient un curieux [illegible] dans le ciel du Limou[illegible] avion militaire prenait en [illegible] au-dessus du lac de Saint-[illegible] « la chose ».

Tout en remettant les gaz pour la poursuite, le pilote donnait la description en direct de ce qu'il voyait à la tour de contrôle de l'aéroport de Limoges-Bellegarde.

Plus de vingt jours après le phénomène observé par des centaines de témoins à travers toute la France, l'ovni du 5 novembre continue à faire parler de lui.

Une dizaine de témoignages

A la tour de contrôle de Limoges-Bellegarde, on reconnaît avoir reçu, au cours de cette soirée du 5 novembre, une dizaine d'appels : « Des gens de St-Junien, de Feytiat, de Châlus, de St-Léonard, de La Souterraine, de Mézières-sur-Issoire et de Limoges bien sûr, qui ont tous vu à la même heure quelque chose dans le ciel très clair ce soir-là », raconte Gérard Venatile, chef de district.

La constante de ces témoignages reçus à la tour, et qui viennent s'ajouter à ceux collectés par les gendarmeries de la région, est que le phénomène se déplaçait d'ouest en est, sans bruit, qu'il était très éclairé avec un point très lumineux au centre et une multitude autour de couleur variable, [illegible] oranges, blanches.

Mais le témoignage le plus impressionnant est celui fourni par un pilote de la base militaire d'Avord, près de Bourges. A bord d'un avion d'entraînement de l'armée de l'air, ce pilote se trouvait au moment des faits, peu après 19 heures, en approche de la piste de Limoges-Bellegarde, environ à la verticale du lac de St-Pardoux, et en contact radio avec la tour de contrôle de l'aéroport limougeaud.

Soudain, l'ovni lui est apparu, pratiquement face à lui et c'est là qu'il a commencé sa description, en direct à la radio. « C'est très lumineux, comme des phares anticollision (les phares des avions) c'est juste devant moi. Ce n'est pas un reflet sur le pare-brise ni les rayons du soleil derrière des nuages. Ça paraît triangulaire et ça vote lentement avec des traînées de fumée à l'arrière, comme celles d'un chasseur... »

Ce pilote chevronné, membre de l'escadron de détection aérienne de la Base 702 d'Avord, savait de quoi il parlait et il est peu probable qu'il ait confondu un phénomène quelconque de rentrée dans l'atmosphère (phénomènes bien connus des pilotes), avec un engin non identifié volant comme lui à environ 3.500 pieds, sur une trajectoire horizontale et régulière.

Quelques secondes après cette description à la radio, le pilote remettra d'ailleurs pleins gaz et se lancera à la poursuite de l'ovni, apparemment sans résultat. L'engin « s'évanouira » ou disparaîtra à grande vitesse sans que l'avion militaire puisse l'approcher.

Nous avons bien sûr cherché à entrer en contact direct avec ce pilote. Après un premier contact encourageant avec la base 702 d'Avord, près de Bourges où on nous promit de « nous le trouver dans l'après-midi », on nous invita ensuite à prendre contact avec la 2e Région aérienne à Villacoublay, près de Paris, en nous précisant « que le pilote en question était certainement et de toute façon parti vers le lointaines [illegible] ».

[illegible] le colonel chargé des relations avec la presse avoua, après une brève discussion, « ne pas voir sur quoi un nouvel article sur l'ovni du 5 novembre allait déboucher ».

« Il n'y a pas deux témoignages semblables ... », ajoutait le colonel. « On ne s'appuie sur rien, sur du vent. D'ailleurs les radars n'ont rien vu ».

On parle, à cet égard, de plus en plus du fameux avion furtif américain, indétectable au radar et de forme triangulaire, ou de quelque chose d'approchant et, pourquoi pas (voir notre encadré), d'un prototype français à l'essai.

Pierre BLOIS.

Un décollage ?

Nous sommes en mesure de publier ici sans citer nos sources [illegible] donné notre parole) des témoignages dignes de foi [illegible] un phénomène observé le lendemain, le 6 novembre, [illegible] dans la région bordelaise.

Il était presque 21 heures lorsque plusieurs personnes [illegible] par l'aviation ont pu observer pendant une trentaine [illegible] un objet triangulaire, très lumineux, avec des [illegible] de fumée à l'arrière, qui semblait décoller et qui a [illegible] disparu derrière les nuages. Il ne s'agissait pas d'un [illegible] d'un ballon-sonde, pas de l'étage d'une fusée se [illegible], ni d'une lanterne ni d'une vessie.

[illegible] instants plus tard, le C.E.L. (Centre d'essais des [illegible] donnait une explication à ce phénomène en déclarant [illegible] d'un tir raté de missile et surtout, le même C.E.L. [illegible] vivement à tous les personnels concernés par [illegible] de « ne rien noter, de ne pas faire de compte [illegible] de [illegible] ».

Il s'agit de quelque chose que vous ne devez pas [illegible] qu'il [illegible] oublier...

Autre fait troublant concernant l'ovni du 5 novembre, le décollage une bonne demi-heure après les faits du Mirage d'alerte de la Base de Creil. Curieux réflexe de la part des autorités militaires alors qu'il devait s'agir "d'une inoffensive fusée russe de retour en morceaux sur la Terre"...